

Inégalités

66% DES FRANÇAIS
disent avoir un proche
dans la pauvreté

(Source: Ipsos-SPF 2014)

Situations de survie

La pauvreté s'étend et s'enracine

Prendre la mesure d'une crise qui dure.
Le baromètre Ipsos-SPF 2014 (p. 15),
l'analyse des données collectées dans
les permanences du Secours populaire

en 2013 (p. 19)
et les témoignages
recueillis (p. 22)
montrent que, avec
des ressources qui
s'amenuisent, une
part croissante de
la population en est
réduite à survivre.



ÉDITO Derrière les chiffres, la vie!
Le Secours populaire, avec ses bénévoles
et ses partenaires, est sur le terrain, au
quotidien. L'ami de l'association fait ainsi
face aux S.O.S. toujours plus nombreux. Et si
vous aussi, vous nous aidez à faire reculer la
pauvreté? Que la lecture de ce sondage vous
incite à dire: «C'est trop injuste, je vais faire
quelque chose d'utile.» Vous m'avez compris. D'avance
merci! *Julien Lauprêtre, président du Secours populaire*

Un livret de portraits de personnes
aidées par le Secours populaire a été édité
par l'association. Il est consultable sur
WWW.SECOURSPOPULAIRE.FR

Urgence et devoir d'agir

En 2014, la précarité se généralise, la peur de l'avenir pour soi ou pour ses enfants touche des couches de plus en plus larges de la population. Les chiffres du baromètre Ipsos le confirment : 66% des personnes interrogées ont un proche qui vit la pauvreté, contre 56% en 2007. Pour 29% d'entre elles, ce sont des membres de leur famille. Ces préoccupations leur sont devenues si familières qu'elles déclarent à

86% craindre de voir la pauvreté frapper leurs enfants, plus encore que leur propre génération. Ces chiffres corroborent l'enquête de 2012 sur les conditions de vie des bénéficiaires de minima sociaux menée par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) et publiée fin juin 2014, comme ils corroborent le rapport 2013-2014 de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (Onpes). Le Secours populaire appelle les lecteurs et

leurs proches à ne pas se résigner. Il appelle à ne pas accepter ces situations, à ne pas considérer qu'elles sont sans issue. Il appelle à favoriser toutes les initiatives permettant de ne plus penser la pauvreté comme une fatalité. Il appelle à redresser la tête et à œuvrer collectivement et efficacement.

Ainsi en a-t-il été de la victoire considérable remportée en 2013 par les Restos du cœur, les Banques alimentaires, la Croix-Rouge et le Secours populaire français. De concert avec les populations, ils ont conduit l'Union européenne à revenir sur sa décision de réduire les moyens financiers accordés aux associations, dans le cadre du Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD), qui permet aux populations dans la difficulté de disposer de quoi

Bernard Baudin/Le bar Floréal, photographie

La rue à la fin de la chute. L'acuité de la crise exige des engagements forts et des mesures appropriées que les associations ne peuvent assurer seules.





Olivier Pasquiers/Le bar Floréal, photographie



Malik, 51 ans, Hellemmes-Lille, demandeur d'emploi. « Mon refuge était un garage froid. Quand le SPF m'a proposé un logement, je n'y croyais plus. »

manger. Le SPF est fort d'une riche expérience en la matière. En 1988, il publiait sa première « Enquête témoignage pauvreté-précarité, approche statistique » et relevait que 9% des personnes interrogées disposaient d'un travail fixe, que 60% auraient voulu avoir un travail correctement rémunéré, mais refusaient l'« assistance » ; et que plus de 50% étaient endettées à des degrés divers, le loyer grevant le budget dans 96,6% des cas ; enfin, que 90% d'entre elles se restreignaient sur l'alimentation. Hors ces aspects, elles étaient « comme tout le monde ». Dans le cinquième pays le plus riche de la planète, c'est dire l'ampleur du fléau.

Aussi, le SPF a-t-il choisi une approche concrète et pragmatique pour combattre les conséquences d'une crise qui perdure et contraint des pans toujours plus vastes de la population à survivre à bas bruit.

INVITATION À L'ACTION ET ACCÈS AUX DROITS

Le Secours populaire a rendu public le fait que venir dans ses permanences d'accueil pour y chercher de quoi préparer les repas pour les siens constituait une porte d'entrée à des activités et à l'action bénévole. Ainsi, le fait de recevoir des produits alimentaires pour les

enfants ouvre-t-il également le droit pour eux au sport, aux vacances, au soutien scolaire. Et cette ouverture de droits va de pair avec la proposition d'agir pour d'autres qui sont dans la difficulté, en France ou dans le monde. Elle va aussi avec la proposition de s'exprimer sur les difficultés ressenties et sur les moyens à mettre en œuvre pour s'en sortir.

En témoigne avec éloquence « Le livre porte-voix » édité par le SPF, en 2010, qui s'est fait l'écho des paroles des personnes accueillies. Ce livre et ce numéro de *Convergence* constituent des outils précieux pour rencontrer les pouvoirs publics, à tous niveaux, de l'échelle de la commune à celle de l'Europe, mais aussi



La huitième vague du baromètre Ipsos/Secours populaire français

que nous venons de réaliser a été l'occasion de reprendre une série d'indicateurs que nous avons testés pour la première fois en 2007. Sept ans après, les réponses obtenues permettent de mesurer l'ampleur et l'impact de la crise économique qui a touché la France. Plus nombreux à avoir eux-mêmes expérimenté la pauvreté à un moment de leur vie (35 % en ont fait la dure expérience, contre 30 % avant la crise), les Français sont aussi davantage entourés par des personnes qui vivent des situations difficiles : 66 % ont au moins un proche qui connaît une situation de pauvreté (contre 56 % en 2007). Pour une proportion significative de la population française, il est aujourd'hui très difficile de boucler ses fins de mois et le « reste à vivre » (une fois qu'on a payé toutes ses dépenses contraintes) est limité. L'épargne apparaît alors comme un luxe inaccessible, ce qui renforce la vulnérabilité face aux aléas de la vie. Ces problèmes financiers ont des conséquences très concrètes : la grande difficulté pour nombre de Français de se faire soigner en est un terrible exemple. En 2014, 18 % des Français déclarent ainsi qu'ils ont déjà dû tout simplement renoncer à une consultation chez un dentiste, en raison de son coût. C'est 5 points de plus qu'en 2008. Si les Français sont toujours très anxieux quant à l'avenir de leurs enfants, ils se montrent, cette année, un peu moins inquiets pour eux-mêmes. Espérons que ce sont les prémises d'une reprise de la confiance qui sera confirmée dans les prochaines éditions du baromètre.

Amandine Lama, directrice d'études
au département politique et opinion, Ipsos Public Affairs

des partenaires économiques, financiers, culturels, éducatifs... pour leur faire part de notre action et les inviter à agir aussi avec une intensité accrue. Car nous devons agir pour faire reculer la pauvreté et la précarité, délétères en ce qu'elle font perdre le sens du temps et de l'action, contraignant à survivre dans l'instant sans pouvoir envisager d'autre horizon. Personne ne peut aujourd'hui s'exonérer de cette tâche, encore moins ceux qui sont chargés de l'intérêt collectif.

Henriette Steinberg,
secrétaire nationale du Secours populaire français,
chargée des relations institutionnelles

Vient de publier Vigie et aiguillon des pouvoirs publics, le Secours populaire français aux éditions Les Balustres/Secours populaire. 15 euros.

86 % des Français interrogés disent craindre de voir la pauvreté frapper leurs enfants

plus encore que leur propre génération. Les parents étaient aussi nombreux en 2013 à évoquer ce risque. Ce chiffre, en hausse de 6 points par rapport à 2007, avant l'irruption de la crise économique, est à mettre en relation avec la part importante de personnes (66 %, deux Français sur trois) qui déclarent avoir au moins un proche dans une situation de pauvreté.

Les Français et la pauvreté

Baromètre Ipsos pour le Secours populaire français

Peur de voir ses enfants basculer dans la précarité, renoncement aux soins et à une alimentation équilibrée, incapacité à épargner... Autant de symptômes d'un malaise qui, comme le révèle les résultats de ce baromètre, frappe, depuis la crise de 2007, de plus en plus de Français.

Le seuil de pauvreté aux yeux des Français

Question 1

Pour vous, en dessous de quel revenu net par mois une personne seule peut être considérée comme pauvre dans un pays comme la France ?

Moins de 800 euros.	16 %
Entre 800 et 999 euros.	16 %
1 000 euros.	24 %
Plus de 1 000 euros.	40 %
Ne se prononce pas.	4 %

Question ouverte, réponses spontanées

Situations perçues comme un état de pauvreté

Question 2

Diriez-vous que l'on est en situation de pauvreté lorsque l'on éprouve régulièrement d'importantes difficultés pour :

**Payer ses dépenses d'énergie
(électricité, chauffage...)**

Oui... 94 % Non... 5 %

**Payer son loyer, un emprunt
immobilier ou les charges de son
logement**

Oui... 92 % Non... 8 %

Les Français et la pauvreté

Se procurer une alimentation saine et équilibrée

Oui...91% Non...8%

Payer certains actes médicaux mal remboursés par la Sécurité sociale

Oui...91% Non...8%

Payer les frais liés aux transports (essence, abonnements train ou métro)

Oui...86% Non...13%

S'acheter des vêtements convenables

Oui...80% Non...19%

Envoyer ses enfants en vacances au moins une fois par an

Oui...74% Non...24%

Accéder à des biens ou des activités de loisirs pour soi et sa famille

Oui...70% Non...29%

Accéder aux outils de communication (téléphone portable, Internet)

Oui...57% Non...42%

Quand le total est inférieur à 100, la différence correspond au pourcentage de ceux qui ne se prononcent pas.

Perception des risques pour ses enfants

Question 3

D'après vous, les risques que vos enfants connaissent un jour une situation de pauvreté sont-ils beaucoup plus, un peu plus, un peu moins ou beaucoup moins élevés que pour votre génération ?

Beaucoup plus élevés 55%

Un peu plus élevés 31%

Un peu moins élevés 7%

Beaucoup moins élevés 3%

Ni plus ni moins élevés 2%

(réponse non suggérée)

Ne se prononce pas 2%

Indicateurs au rouge

L'action du **Secours populaire français sur le terrain** est un révélateur des variations de la société. Les problèmes auxquels sont confrontées les personnes accueillies par l'association ne sont pas des cas isolés.

Le baromètre Ipsos-SPF, publié ici, est un puissant moyen pour interpeller l'opinion publique. Pour affirmer aussi que les personnes qui subissent la précarité, la discrimination, la violence, le manque n'ont pas uniquement des besoins alimentaires ou vestimentaires. Au-delà de l'aide de première nécessité, elles aspirent aussi, et c'est vital, à avoir accès aux soins médicaux, aux loisirs, aux vacances, à la culture, à ces droits qui rendent la vie digne d'être vécue.

Les personnes accompagnées expriment (*voir portraits*) parfois leur colère, mais surtout leur désir de ne plus avoir à tendre la main. De plus en plus, ils et elles travaillent, souvent de façon précaire et instable, perçoivent un salaire. Cette situation, exprimée comme un état de « survie », ne représente pas un monde à part, car elle est le quotidien d'une large partie de la population. Cette année encore, les Français considèrent que, en dessous de 1 070 euros par mois pour une personne seule, on peut être considéré comme pauvre. Ce montant interpelle tant il est proche du Smic mensuel net qui est, selon l'Insee, de 1 128,70 euros depuis le 1^{er} janvier 2014, mais reste par ailleurs supérieur au seuil de pauvreté officiel de 977 euros*.

ÉPARGNER EST IMPOSSIBLE POUR UNE MAJORITÉ DE FRANÇAIS

Assurément, les réponses diffèrent, si les personnes vivent à Paris ou en province, si elles sont étudiantes ou déjà entrées dans le monde du travail. Le seuil de pauvreté moyen cité par les Français varie, en effet, de

manière importante en fonction de la région de résidence, traduisant les disparités dans le coût de la vie. Le seuil moyen de pauvreté selon les Franciliens est ainsi de 1 230 euros, contre 1 034 euros pour ceux qui habitent la province. Cette année, les écarts ont tendance à s'accroître. Une majorité de Français affirme que « mettre de l'argent de côté est devenu chose impossible ». Pour 11% d'entre eux, leurs revenus ne leur permettent pas de boucler leur budget sans être à découvert et 8% s'en sortent de plus en plus difficilement et craignent de basculer dans la précarité.

ÊTRE PAUVRE EN FRANCE EN 2014 : UNE RÉALITÉ AUX MULTIPLES FACETTES

Ne pas manger à sa faim, ne pas pouvoir se vêtir ou se soigner demeurent les marqueurs principaux d'une situation de pauvreté. Le sondage alerte sur les difficultés encore trop courantes dans l'accès aux soins et montre combien la santé dépend des conditions de vie. En 2014, entre 9% et 32% des Français déclarent avoir, en raison de son coût, reporté de plusieurs mois un acte médical ou même renoncé à se faire soigner. Les soins dentaires et ophtalmologiques sont hors de portée pour une part croissante d'entre eux. Le sondage démontre cependant que nos concitoyens étendent la pauvreté à d'autres critères : éprouver régulièrement des difficultés pour se chauffer ou payer ses dépenses énergétiques est un indicateur fort de pauvreté pour 94% d'entre eux. Tout comme, à proportion égale, ils considèrent comme des indices de pauvreté les difficultés liées au logement ou à l'accès à une alimentation équilibrée.

Cette année, 91% des Français estiment que l'incapacité à recourir à des soins mal remboursés par la Sécurité sociale est aussi un symptôme de la pauvreté (c'est 2 points de plus par rapport à 2007, avant le début de la crise). Sont aussi cités les transports, la culture (70% jugent que le fait de ne pas accéder à des biens culturels ou de loisirs est un symptôme d'exclusion), aux vacances (74% estiment que le fait de ne pas pouvoir envoyer son enfant en vacances au moins une fois par an est un critère de pauvreté) ou encore les outils de communication (portable, Internet...) comme



Didier Gentilhomme

Béatrice, 46 ans, Châtillon-sur-Indre, perçoit le RSA. « J'espère de tout mon cœur que mes enfants pourront suivre des études pour s'émanciper socialement. »

territoires financièrement inaccessibles. C'est dire combien les actions d'accompagnement sont un appui décisif pour aider à renouer avec la volonté de se battre et de relever la tête face aux épreuves. Les réponses concernant l'évaluation du seuil de pauvreté s'expliquent par le fait que pauvreté et précarité constituent aujourd'hui des situations familiales pour un nombre croissant de personnes, quelle que soit leur situation sociale personnelle**. Deux Français sur trois, soit 66%, déclarent connaître dans leur famille ou leurs connais-

sances une personne en situation de pauvreté. C'est 10 points de plus qu'en 2007. Les Français sont 55% à déclarer avoir été sur le point de connaître la pauvreté, et l'avoir considérée comme une menace concrète. D'ailleurs, 35% d'entre eux ont vu leurs craintes se matérialiser en 2014. La faiblesse des revenus contribue à faire basculer les plus modestes dans la misère: 68% des personnes, dont le revenu net du foyer est inférieur à 1 200 euros, ont connu une situation de pauvreté (soit 9 points de plus par rapport à 2007).

Les Français et la pauvreté

Situation de pauvreté connue personnellement

Question 4

Vous est-il déjà arrivé de vous dire que vous étiez sur le point de connaître une situation de pauvreté ?

Oui, et j'ai connu une telle situation 35%

Oui, mais je n'ai pas connu une telle situation. 20%

Non, ce n'est jamais arrivé. 45%

Personnes dans une situation de pauvreté au sein de l'entourage

Question 5

Connaissez-vous une personne proche de vous qui vous semble être aujourd'hui dans une situation de pauvreté ?

Répond au moins une fois oui 66%

Oui, dans ma famille 29%

Oui, parmi mes connaissances . . . 46%

Non 33%

Ne se prononce pas. 1%

Total supérieur à 100, plusieurs réponses possibles

Niveau d'aisance financière

Question 6

Quelle phrase correspond le mieux à votre situation ?

Vous arrivez à mettre beaucoup d'argent de côté. 3%

Vous arrivez à mettre un peu d'argent de côté. 40%

Vos revenus vous permettent juste de boucler votre budget 37%

Les Français et la pauvreté

Vous ne pouvez pas boucler votre budget sans être à découvert 11 %
 Vous vous en sortez de plus en plus difficilement 8 %
 Ne se prononce pas 1 %

Renoncement à certains actes médicaux

Question 7

En raison de leur coût, vous est-il déjà arrivé de renoncer à...

L'achat de prothèses dentaires

Oui, au moins une fois 19 %
 Non, mais vous l'avez retardé de plusieurs mois 13 %
 Non, jamais 56 %
 Non concerné/ Ne se prononce pas 12 %

Une consultation chez un dentiste

Oui, au moins une fois 18 %
 Non, mais vous l'avez retardé de plusieurs mois 10 %
 Non, jamais 72 %

L'achat de lunettes ou de lentilles de contact

Oui, au moins une fois 14 %
 Non, mais vous l'avez retardé de plusieurs mois 14 %
 Non, jamais 67 %
 Non concerné/ Ne se prononce pas . . 5 %

Une consultation chez un médecin spécialiste

Oui, au moins une fois 17 %
 Non, mais vous l'avez retardé de plusieurs mois 9 %
 Non, jamais 73 %
 Non concerné/ Ne se prononce pas . . 1 %

Une consultation chez un ophtalmologiste

Oui, au moins une fois 11 %
 Non, mais vous l'avez retardé de plusieurs mois 8 %

Non, jamais 78 %
 Non concerné/ Ne se prononce pas . . 3 %

L'achat de médicaments

Oui, au moins une fois 13 %
 Non, mais vous l'avez retardé de plusieurs mois 5 %
 Non, jamais 82 %

Des radios ou des analyses en laboratoire

Oui, au moins une fois 10 %
 Non, mais vous l'avez retardé de plusieurs mois 7 %
 Non, jamais 82 %
 Non concerné/ Ne se prononce pas . . 1 %

Une consultation chez un médecin généraliste

Oui, au moins une fois 10 %
 Non, mais vous l'avez retardé de plusieurs mois 4 %
 Non, jamais 86 %

Une consultation chez un psychiatre/psychologue

Oui, au moins une fois 7 %
 Non, mais vous l'avez retardé de plusieurs mois 2 %
 Non, jamais 66 %
 Non concerné/ Ne se prononce pas 25 %

Sondage réalisé par téléphone, les 4 et 5 juillet 2014 auprès de 1 006 personnes, constituant un échantillon national représentatif de la population française âgée de 15 ans et plus, selon la méthode des quotas.

Le panorama que dresse le sondage confirme les remontées des bénévoles du SPF sur le terrain et les répercussions, depuis 2008, d'un ralentissement de l'activité et des pertes d'emplois d'une ampleur sans commune mesure avec les phases récessives antérieures. Ces résultats renforcent le parti pris d'une approche non homogène de la pauvreté.

LA PEUR DE BASCULER DANS LA PRÉCARITÉ

Reste aussi une réalité préoccupante : si les Français craignent de basculer un jour dans la précarité, ils sont 86 % à penser que leurs enfants courent plus de risques qu'eux-mêmes de subir cette épreuve. Cette crainte persistante d'une pauvreté qui s'approfondit et s'étend nécessite une meilleure compréhension du phénomène, de ses mécanismes multidimensionnels et de son incidence sur la vie de ceux qui confient, tous les jours, aux bénévoles du SPF leur difficulté à survivre. Cela doit intensifier les politiques publiques pour mettre en œuvre des mesures plus ciblées, et interpellé chacun de nous.

Fabienne Chiche

* Calculé sur la base de 60% du revenu médian national (977 euros en 2011, selon l'Insee) et qui sert de base au calcul par la CAF du plafond de revenus au-dessous duquel on peut prétendre au Revenu de solidarité active (RSA).

** Les Français appartenant aux catégories socioprofessionnelles les plus favorisées sont aussi nombreux à compter dans leur entourage des personnes pauvres que les Français issus de catégories plus modestes.

La santé aussi pâtit de la crise.

L'accès aux soins est une priorité du Secours populaire, qui a créé des ateliers de prévention, comme ici dans le Nord.





Olivier Pasquiers/Le bar Floréal, photographie

Dans les permanences d'accueil du SPF, les bénévoles mesurent l'ampleur de la crise au nombre croissant de personnes sollicitant l'aide alimentaire.

Les personnes accueillies au Secours populaire en 2013

La base Atrium Pop Accueil est un outil dont se sont dotées les fédérations du Secours populaire, à partir de 2011, afin de recueillir des informations sur les personnes reçues au sein de leurs permanences. Ces premières données* montrent la diversité des situations familiales et professionnelles et la faiblesse des ressources de ce public dont le **« disponible pour vivre par jour et par personne » est en moyenne de 5,60 euros.**

Constituée à partir d'informations enregistrées lors de l'accueil des personnes qui s'adressent à un moment donné à une permanence, la base de données Atrium Pop Accueil permet d'appréhender quelques caractéristiques de la population en relation avec le Secours populaire. Une démarche qui présente au moins deux intérêts majeurs: d'un point de vue général, ces données associatives apportent un éclairage qualitatif sur les personnes amenées à recourir à l'aide du Secours populaire. Elles complètent les connaissances statistiques plus globales issues des enquêtes publiques nationales. Renouvelé périodiquement, leur examen permet de déceler des caractéristiques nouvelles et des tendances émergentes, au-delà du dénombrement réalisé à un instant donné. D'un point de vue interne, ces informations peuvent aider les bénévoles comme les permanents à mieux appréhender les attentes des populations accueillies, en replaçant les situations particulières dans le contexte plus général des actions entreprises et des priorités retenues, comme celui des évolutions économiques et sociales globales. Cette prise de dis-

tance par rapport à l'intervention quotidienne est parfois utile pour en étayer le sens, face aux interrogations suscitées par la confrontation à des réalités humaines difficiles.

Au cours de l'année 2013, 161 572 ménages recensés par Atrium Pop Accueil ont eu au moins un contact avec le Secours populaire. Compte tenu de la composition de ces ménages (conjoint, enfants, autres personnes à charge), cela correspond à près de 450 000 personnes. Dans les faits, la population accueillie par le Secours populaire est plus nombreuse : certaines fédérations ne renseignent pas encore la base de données, qui n'est donc pas exhaustive.

FAMILLES MONOPARENTALES

La majorité des personnes accueillies (58%) ont des enfants à charge. Les ménages correspondants sont constitués pour moitié de familles monoparentales et pour moitié de familles avec deux parents adultes. Les personnes sans enfant représentent 39% de l'ensemble des personnes accueillies. Ce sont le plus souvent des personnes seules (32,5%), mais une petite minorité appartient à un ménage composé de plusieurs adultes. **Les personnes reçues sont en majorité des femmes (59%).**

Le dossier informe sur la manière dont les demandeurs d'aide sont logés. Deux groupes différents se dessinent selon le caractère stable ou précaire de leur situation. Le premier groupe réunit deux tiers de l'ensemble de la population ; il est constitué de locataires et de propriétaires. Le second rassemble un tiers de l'ensemble des ménages qui sont logés soit dans des hôtels, soit dans des Centres d'hébergement et de réinsertion sociale ou chez des particuliers, soit dans des squats, des voitures ou encore sont « sans domicile », même si, dans ce cas, seule une minorité est concernée (2,3% de l'ensemble de la population). Cette classification fondée sur le statut du logement ou de l'hébergement ne renseigne pas sur les difficultés financières rencontrées en la matière, notamment au sein du groupe des propriétaires et des locataires. Cela sous-estime sans doute l'importance des situations de précarité à l'égard du logement.

Compte tenu des imprécisions dans les informations relatives aux ressources, on raisonne ici sur la base plus restreinte de 75 485 ménages, soit 46,7% des ménages reçus en 2013. Parmi ces ménages, un peu moins de

30% disposent de ressources d'un montant total inférieur à 750 euros ; pour environ 43%, il est compris entre 750 euros et 1 250 euros et pour 20%, il s'échelonne entre 1 250 euros et 1 750 euros. Pour mieux apprécier le niveau de vie correspondant, il faudrait tenir compte de la composition familiale (nombre et âge des personnes à charge). Par ailleurs, la présence de ménages disposant de ressources plus élevées peut découler du fait qu'une partie des actions développées par le Secours populaire vise à lutter contre des dimensions non monétaires de la pauvreté, tel que l'isolement. Les ménages peuvent disposer de combinaisons de revenus plus ou moins variées (salaire + prestations familiales + aides au logement, etc.).

Olivier Pasquiers/Le bar Floréol/photographie



La précarité à l'égard du logement

est l'une des grandes épreuves subies par les ménages aidés par le SPF. Un tiers d'entre eux n'a pas de toit décent.

5,60 euros

C'est le « disponible moyen pour vivre par jour et par personne » du public

reçu dans les permanences d'accueil du Secours populaire. Il s'agit des ressources restantes une fois acquittées les charges « obligatoires » liées au logement, à la fiscalité, au transport, à la garde des enfants, à leurs activités extrascolaires et aux crédits divers. Le calcul aboutit à un solde disponible avec lequel les ménages doivent faire face à des besoins alimentaires et vestimentaires.

Salaire moyen et salaire médian

Les économistes distinguent deux modes de calcul du salaire, le salaire moyen et le salaire médian.

• **Le salaire moyen** est égal à la somme de tous les salaires divisée par le nombre de salariés. Mais indiquer que le salaire moyen des Français est d'environ **2 128 euros net par mois** ne dit rien de la manière dont il est distribué entre eux.

• **Le salaire médian**, qui est la valeur du salaire telle que, dans une population donnée, la moitié des salariés gagne moins que cette valeur, tandis que l'autre moitié gagne plus, sert donc à mesurer des écarts de salaires et à mettre en évidence d'éventuelles inégalités. Il est de **1 712 euros net par mois**, soit de 20% inférieur au salaire moyen.

Un premier groupe, très majoritaire puisqu'il rassemble près de la moitié des ménages rencontrés en 2013 (48,3%), perçoit le RSA. Dans l'état actuel des informations, on ne distingue pas entre ceux qui perçoivent le RSA socle, le RSA socle et activité et le RSA activité. Il est donc possible qu'une partie de ces allocataires aient un emploi. Cependant, le montant moyen du RSA perçu est de 439 euros, très proche du montant du RSA socle pour une personne seule, après application du forfait logement. L'importance de ce groupe montre que le montant de la prestation RSA ne permet pas d'acquiescer une autonomie suffisante pour se dispenser de démarches destinées à obtenir des ressources complémentaires.

Un deuxième ensemble, réunissant 17% des ménages aidés, regroupe ceux qui déclarent disposer d'un salaire. En moyenne, le montant de celui-ci s'élève à 841 euros. Ce niveau, inférieur au Smic mensuel à temps plein, reflète la fréquence des emplois à temps partiel ou à durée limitée parmi les actifs occupés. De plus, ce niveau

étant inférieur au seuil de pauvreté pour une personne seule, **ces actifs sont sans doute largement exposés à une situation de pauvreté, tout en ayant un emploi.** Bien sûr, cela dépend des autres ressources perçues et de la composition de leur famille. De plus, une partie de ces ménages devraient percevoir du RSA activité, sauf en cas de non-recours important lié à la difficulté de gérer les droits du fait de l'instabilité de la situation professionnelle. Un troisième ensemble, correspondant à 14% des ménages aidés, perçoit des allocations chômage dont le montant s'élève en moyenne à 644 euros. La faiblesse relative de ce montant peut refléter deux phénomènes : d'une part, le niveau limité des salaires de référence des personnes qui touchent des prestations d'assurance chômage ; d'autre part, la fréquence des chômeurs de longue durée éventuellement éligibles à l'Allocation de solidarité spécifique. Par ailleurs, l'importance relativement limitée de ce groupe atteste l'absence d'indemnisation pour une large partie des chômeurs dont certains relèvent alors du RSA.

RETRAITÉS EN DIFFICULTÉ

Un quatrième ensemble est constitué de 11,5% des ménages percevant une prestation au titre du handicap ou de la (longue) maladie. Pour les personnes handicapées, le montant moyen de leur allocation est de 631 euros. Malgré la revalorisation opérée au cours des dernières années, le niveau reste faible, même complété par des aides en matière de logement ou de couverture santé.

Un cinquième ensemble réunit presque 9% des ménages. Il se caractérise par la perception d'une pension de retraite dont le montant est en moyenne de 772 euros. Ce niveau faible découle sans doute de carrières professionnelles incomplètes et/ou de carrières salariales peu favorables. Le mouvement général d'amélioration de la situation des retraités du fait de l'arrivée à l'âge de fin de carrière de générations qui ont eu une situation d'emploi favorable masque l'existence d'un groupe minoritaire aux ressources très limitées.

Si la classification précédente, fondée sur la prise en compte de la nature des ressources perçues est assez rudimentaire, elle permet néanmoins de souligner l'importance de la proximité avec le marché du travail pour une partie importante de la population accueillie. Cependant, cette participation s'opère (ou s'est opérée pour ceux qui sont maintenant retraités) dans des conditions particulièrement peu favorables : la faiblesse des salaires, des durées d'emploi et de travail qu'elle laisse entrevoir expose ces ménages à une grave insuffisance

des ressources. Même avec des prestations sociales en complément (38% des ménages aidés mentionnent des allocations familiales), il leur est nécessaire de recourir à des aides solidaires supplémentaires.

La mesure des « ressources disponibles pour vivre » dépend des conventions adoptées, notamment pour la prise en compte des charges. L'approche retenue par le Secours populaire vise à déterminer les ressources dont dispose un ménage lorsqu'il a acquitté ses « charges obligatoires » liées au logement, à la fiscalité, au transport, à la garde des enfants, à leurs activités extrascolaires et aux crédits divers. Elle aboutit à un solde disponible à l'aide duquel les ménages doivent satisfaire des besoins alimentaires et vestimentaires. Sur la base des 75 485 ménages rencontrés au cours de l'année 2013, le « disponible pour vivre » est en moyenne de 5,60 euros par jour et par personne. La valeur médiane correspondante (celle qui partage la population observée en deux groupes d'importance égale, voir encadré) est de 5,30 euros. Si l'on tient compte de la composition des ménages à l'aide des unités de consommation correspondantes, le « disponible pour vivre par jour et par personne moyen ou médian » est compris entre 8,20 et 8,30 euros.

Parmi les ménages considérés, 6,5% ont un « disponible pour vivre par jour et par personne » négatif ou nul. Pour 19% d'entre eux, il est compris entre 0,50 euro et 3 euros et pour 27% environ, il est compris entre 3,50 euros et 5 euros. Cette première exploitation de la base Pop Accueil gagnerait à être prolongée. On pourrait préciser comment et pour qui la faiblesse des ressources et l'importance des charges se combinent pour aboutir à des « disponibles pour vivre » très faibles ou négatifs. De même, la prise en compte de l'ancienneté du premier contact avec le Secours populaire pourrait éclairer des éléments de trajectoires individuelles.

Jean-Luc Outin**

** Les statistiques élaborées pour cette analyse ont été réalisées avec le concours de l'entreprise « Informatique et statistiques », dans le cadre d'un mécénat de compétences avec le Secours populaire.*

*** Économiste au Centre d'économie de la Sorbonne (UMR CNRS Université Paris-1 Sorbonne). Membre de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (Onpes) au titre des personnes qualifiées.*

Être pauvre en pays développé

« Il y a une aggravation de la pauvreté, monétaire ou de conditions de vie, avec la crise, depuis 2008. On pourra constater avec l'Insee, sans doute lors de la publication des chiffres de septembre 2014, que la situation s'est détériorée. » Cette observation d'Étienne Pinte, président du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE), traduit une situation que côtoient les associations comme le Secours populaire, la Fondation Abbé-Pierre ou le Secours catholique. Cependant, le terme de « pauvreté » et les concepts qui lui sont associés témoignent, au-delà des différentes acceptions et interprétations, d'un phénomène en expansion qui menace l'équilibre social d'un pays riche comme la France. La pauvreté monétaire, calculée à partir de 50%

du revenu médian (voir encadré p. 21), s'établit en France, pour une personne célibataire, à 814 euros – 2 052 euros pour un couple avec deux enfants ; on passe alors de 7,9% de personnes pauvres à 14,3%. De même, les critères de dépenses dites « nécessaires » varient pour la Banque de France, les commissions de surendettement, la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) ou d'autres organismes et associations.

40 MILLIONS DE CITOYENS EUROPÉENS SONT DÉMUNIS

Autant de paramètres qui conduisent à repenser la pauvreté non au regard des seuls revenus, mais en fonction d'autres données favorisant une approche multidimensionnelle. Ainsi, la notion de « ressources disponibles par personne et par jour » paraît mieux

adaptée à la réalité de chaque cas. L'Unicef, le Fonds des Nations unies pour l'enfance, dans son rapport de 2012, pour mesurer si au sein de l'Union européenne (UE) une personne ou une famille est considérée comme « démunie », tient compte de neuf critères : pouvoir faire face à des dépenses imprévues ; s'offrir chaque année une semaine de vacances ; payer les arriérés d'un emprunt, d'un loyer et de factures de services publics ; s'offrir un repas composé de protéines tous les jours ; chauffer convenablement son domicile ; s'acheter une machine à laver ; acquérir un téléviseur couleur ; avoir un téléphone ; s'acheter une voiture. Si une personne ou une famille est dans l'incapacité de remplir quatre de ces conditions, l'Unicef la considère comme « démunie ». Selon cette appréciation, 40 millions de citoyens de l'UE entrent dans cette catégorie. Que la pauvreté progresse, Gérard, secrétaire du comité du Secours populaire de Vienne, dans l'Isère, le constate quotidiennement : la proportion de personnes âgées – des hommes surtout – et de familles monoparentales (50% des aides fournies) a fortement augmenté depuis quelques années. Selon l'Insee, qui

Mara Mazzanti/Le bar Floréal, photographie



Quand chaque euro compte,

pas question de songer aux petits plaisirs, pourtant essentiels pour assurer aux enfants un développement harmonieux.



Grégoire Bernardi

Fathia, 49 ans, bénévole et responsable de l'antenne du Secours populaire de la Savine, à Marseille. « La pauvreté est la première des violences. »

s'appuie sur des enquêtes de l'Onpes (Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale) et du Credoc (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie), en 2011, les premières victimes de la pauvreté sont ces familles-là (près de 2 millions, soit 34,5% de l'ensemble), dirigées par une mère seule dans 87,7% des cas.

Khokha, en instance de divorce, devra élever seule son neveu de 17 ans qu'elle a adopté. Ancienne auxiliaire de vie, « diabétique et souffrant du dos », elle ne peut plus travailler. Si, pour le moment, « loyer et charges sont encore assurés » par l'époux, elle devra bientôt se débrouiller seule, avec « le RSA – le dossier est en cours –, l'allocation de 120 euros

pour l'enfant », plus l'hypothétique allocation adulte handicapé. Elle ne peut guère compter sur ses « trois autres enfants, tous mariés », mais qui comme beaucoup de jeunes connaissent les affres du chômage et des emplois précaires. Ses vacances, cette année, furent « la sortie organisée par le Secours populaire au Chambon-sur-Lignon (Haute-Loire), le 3 août ». Comme Khokha, 43% des Français ne sont pas, selon le Credoc, partis en vacances en 2013 (34% en 1998).

Autre phénomène inquiétant, dont sont témoins les bénévoles viennois : l'accroissement du nombre de jeunes. Lucie et Gor, 27 et 28 ans, éprouvent les pires difficultés pour élever leur fils de 18 mois. Elle est étudiante

en langues étrangères à Lyon, lui, mécanicien à temps partiel (les chiffres de l'Insee font ressortir que, en 2011, 55% des jeunes de moins de 30 ans occupaient un emploi précaire : temps partiel, CDD, stages). Lucie a fait ses calculs : « Mon mari touche 1 000 euros ; il nous reste pour vivre, après avoir payé les dépenses incompressibles, en tenant compte de l'APL, 660 euros, auxquels il faut retirer l'essence pour la voiture, indispensable pour Gor qui travaille à 15 kilomètres, et le remboursement de prêts pour l'achat de meubles quand nous nous sommes installés. » Lucie ajoute : « La dernière fois où nous sommes allés au cinéma, c'était il y a trois mois. Je ne peux pas acheter de livres. Et nous n'avons pas eu un seul jour de vacances, depuis que le petit est né. »

« COMPTER CHAQUE CENTIME »

Souvent, perdre son emploi ou accéder à la retraite deviennent sources de difficultés matérielles et morales qui peuvent précipiter dans la pauvreté. Jean-Charles perçoit l'Allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa), ex-minimum vieillesse, soit 792 euros. Il faut dire qu'il survivait jusqu'alors avec un RSA à 499 euros. « J'étais hébergé dans la famille. Aujourd'hui, je loue une petite maison aux environs d'Angers », résume-t-il. Même si pour cet ex-intermittent du spectacle, « cela va un peu mieux depuis qu'il est à la retraite », il n'en restreint pas moins ses dépenses. Jean-Charles doit « compter chaque centime » ; il dresse l'inventaire des règles que cela impose : « Cinéma deux fois par an, un CD de temps en temps, des vêtements et des chaussures qui durent ; pour cuisiner, du gaz en bouteille, le gaz de ville étant trop cher ; cet hiver, chauffage avec un poêle à bois, pour ne pas utiliser l'électricité. » Comme lui, 16% des pauvres en France sont des retraités (Insee 2012) ; fin 2013, 564 400 personnes touchaient l'Aspa, selon le ministère des Affaires sociales. Conséquence des disparités salariales de genre, la pauvreté frappe, à la retraite, davantage les femmes, même celles qui disposent de la pension de réversion : ainsi, selon la Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav), fin 2012, elles percevaient une pension de 21% inférieure à celle des hommes. Aujourd'hui, 54% des retraités et inactifs sont pauvres. Retour à Vienne. Assis sur un banc, celui que tout le monde appelle Boubou attend. Licencié de son entreprise il y a trois ans, il

est aujourd'hui en fin de droits. À plus de 50 ans, il estime qu'il ne trouvera « plus de travail, du moins stable ». Outre sa situation matérielle qui se dégrade, – il ne sollicite toutefois aucune aide – son moral est très bas. « Je n'ai même plus envie de faire mon petit jardin », confie-t-il. Existe-t-il un instrument pour mesurer cette détresse, conséquence de la précarité ?

MARGINALISATION ET PRÉJUGÉS

Pour Giorgi, 20 ans, qui vient chercher de l'aide alimentaire au comité de Vienne du SPF, le travail reste également la principale préoccupation. Ce joueur de rugby vit avec sa jeune épouse, sa sœur et ses parents. « Nos seules ressources proviennent de la pension d'adulte handicapé de mon père, moins de 800 euros ; il y a des jours où on ne mange que du pain, car, malgré l'APL, il reste encore 150 euros de loyer à payer, plus 200 euros, entre l'eau, l'électricité, etc. » précise-t-il. Étant géorgien, « il a du mal à trouver un travail », bien qu'il soit « prêt à accepter n'importe quel emploi » (l'Insee signale que, en 2012, la pauvreté affecte 28,5% des familles immigrées, soit deux fois plus que l'ensemble de la population).

Naïma, elle, voit se multiplier les obstacles encombrant son quotidien. Elle perçoit « l'allocation adulte handicapé, 790 euros » et vit « en union libre avec un immigré sans papiers, sans travail ». Elle fait ses comptes : « Le loyer, APL déduite, s'élève à 240 euros, l'énergie et l'eau, 80 euros, le téléphone, 30 euros. Il reste 100 euros par semaine pour tout le reste, pour deux. Fini le cinéma, les vacances, l'achat de journaux... » Naïma a pris contact avec le SPF pour du bénévolat, car « trouver un travail c'est difficile », analyse-t-elle (le ministère du Travail signalait, en 2011, que 21% des handicapés sont au chômage, le double par rapport au reste de la population active).

La pauvreté frappe aussi avec une violence accrue les 140 000 sans domicile fixe : l'enquête Insee de 2012 recense les personnes accueillies en hôtel, hébergement d'urgence, etc., sans compter ceux qui ont la rue pour seul refuge. Autant de personnes qui, sans les aides des associations comme le Secours populaire, serait vouées à la déchéance physique et morale. Leur nombre a augmenté de 44% entre 2001 et 2012, une conséquence, notamment, de la hausse du chômage et des loyers, d'une augmentation inférieure à l'in-



Grégoire Bernardi

Rania et Maryame sont convaincues « qu'il faut agir » afin de réduire les injustices. Elles participent aux actions des copains du Monde de Marseille.

flation des salaires et des prestations sociales, du non-recours aux aides sociales. Les enfants sont les plus vulnérables aux privations imposées par des conditions de vie précaires, car elles les affectent au moment crucial de leur construction physique et mentale.

L'Unicef pointe, dans le rapport Innocenti 2012, quatorze variables nécessaires, dans les pays économiquement avancés, à une bonne croissance des enfants : trois repas par jour ; au moins un repas quotidien avec protéines animales ou équivalent végétarien ; des fruits et légumes frais tous les jours ; des livres appropriés à l'âge ; un équipement de loisirs extérieurs ; une activité de loisirs régulière ; des jeux d'intérieur ; des ressources financières pour des voyages et manifestations scolaires ; un endroit calme avec assez de lumière et d'espace pour les devoirs ; une connexion

Internet ; quelques vêtements neufs ; deux paires de chaussures ; la possibilité d'inviter parfois des amis chez soi ; la possibilité de célébrer des occasions spéciales (anniversaire, fêtes...). Pour l'organisme international, l'absence de deux de ces variables pourrait priver les enfants d'un développement harmonieux. La société doit être en mesure de leur apporter les bases d'un bon départ dans la vie, mais aussi leur garantir, quand ils seront devenus adultes, la possibilité de jouir des richesses collectives produites. On le voit, le terme de pauvreté a été tellement utilisé qu'il recoupe des réalités très différentes. Il convient donc, par souci d'efficacité, de s'attacher à définir des objectifs précis dans une lutte qui requiert l'engagement de tous : État, collectivités locales, secteur privé et public, associations. *Christian Kazandjian*